

ALI EHSASSI
NOM DE LA CIRCONSCRIPTION

TOWN HALL REPORT
ON ELECTORAL REFORM
PUBLIC CONSULTATION



NOM DU (DE LA) DÉPUTÉ (E)
NOM DE LA CIRCONSCRIPTION

RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME
ÉLECTORALE

LES CONSULTATIONS			
Date	Heure et durée (heure de début et de fin)	Lieu de la consultation	Nombre de personnes présentes
6 septembre 2016	De 19 h 5 à 21 h 35	North York Civic Centre Council Chambers 5100, rue Yonge Toronto (Ontario)	100 personnes
Forme : <input checked="" type="checkbox"/> Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement <input checked="" type="checkbox"/> Présentation du bureau du député <input checked="" type="checkbox"/> Micro ouvert <input checked="" type="checkbox"/> Période de questions/réponses <input checked="" type="checkbox"/> Conférencier invité <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Questionnaire écrit recueilli auprès des participants			
SUJETS ABORDÉS (sommaire)			
Modes de scrutin <input checked="" type="checkbox"/>	Remplacement du mode de scrutin actuel <input checked="" type="checkbox"/>	Participation électorale <input checked="" type="checkbox"/>	Accessibilité et inclusion <input checked="" type="checkbox"/>
Vote obligatoire <input checked="" type="checkbox"/>	Vote en ligne <input checked="" type="checkbox"/>	Représentation locale <input checked="" type="checkbox"/>	Autre (veuillez préciser et décrire ci-dessous) <input type="checkbox"/>

QUESTIONS DE DISCUSSION
Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (avantages/défauts)? Est-ce que les participants sentent que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats?
<ul style="list-style-type: none">• Une majorité écrasante d'électeurs se sentent représentés inadéquatement parce qu'ils ne croient pas que leur vote se traduise de façon juste en sièges alloués à la Chambre des communes par le système majoritaire uninominal à un tour (SMUT).• De nombreux participants croient que le système électoral est intrinsèquement vicié, ce qui donne des résultats électoraux injustes qui traduisent mal le point de vue des citoyens. Des électeurs se sont dits inquiets de la pratique du vote stratégique, car de nombreux participants ont dit qu'ils votent souvent pour un candidat dans le seul but d'empêcher un autre parti de prendre le pouvoir.• Une minorité d'électeurs croient que le système SMUT fonctionne bien; ils citent à cet effet l'avantage de bénéficier d'un gouvernement stable.

Veuillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

Quelles solutions de rechange au système actuel ont été abordées? Les participants ont-ils défini des caractéristiques que devrait avoir un système électoral selon eux (par exemple la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)?

- Les réformistes appuient généralement un système électoral basé sur la représentation proportionnelle, quoiqu'il ne se dégageait pas de consensus d'un côté ou de l'autre.
- Les électeurs ont souligné que le système électoral doit être simple. Certains ont dit craindre qu'un système complexe puisse dissuader plus d'électeurs que ce que procurerait la mise en œuvre d'un système plus représentatif.
- Les participants considéraient généralement que la légitimité avait un lien avec un système de représentation proportionnelle et c'était l'un des principaux facteurs en sa faveur.
- Des participants ont plaidé en faveur de divers systèmes pour les régions rurales et urbaines. Comme la représentation locale était moins importante dans les régions urbaines (où les intérêts des électeurs sont similaires dans une ville), des participants ont accordé au besoin leur appui à de plus grandes circonscriptions dans les villes aux fins de la représentation proportionnelle, et à de plus petites circonscriptions dans les régions rurales qui voteraient au scrutin préférentiel.

Les participants ont-ils discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas participer au processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs?

- Les participants ont souligné la perception selon laquelle les députés d'arrière-ban n'ont pas de pouvoir comme motif principal pour lequel de nombreux Canadiens ne participent pas au processus démocratique.
- L'un des panélistes a constaté que de nombreux électeurs admissibles oublient tout simplement de voter.
- Une majorité écrasante d'électeurs se sont dits préoccupés de leur rôle dans le processus démocratique canadien. Des participants ont dit craindre que leur vote ne fasse pas de différence au Parlement ou dans la production de changements stratégiques ou sociaux.
- Un nombre important d'électeurs croient que des connaissances insuffisantes mènent à de l'apathie envers le processus démocratique. Les électeurs croient que des programmes d'éducation dans des écoles publiques qui font participer les jeunes pourraient inciter plus de Canadiens à participer au processus démocratique.
- Les électeurs ont exprimé un désir d'établir un élément de mesure du rendement de leur député et de contribuer à rétablir la responsabilité et la confiance envers le système démocratique. Un panéliste a proposé le site Openparliament.ca comme solution.

Les participants sont-ils d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler son vote.)

- Il est clair que la majorité des électeurs ne veulent pas que le vote soit obligatoire et font valoir à cet égard la liberté d'expression et de choix. Bien que les participants croient que le vote obligatoire favoriserait une participation électorale plus élevée, ils estiment que le respect de la liberté de choix et d'expression a plus de valeur.
- La mise en œuvre du vote obligatoire devrait être faite conjointement avec un régime d'éducation civique remanié. Les participants privilégiaient la carotte plutôt que le bâton dans ce cas : des mesures d'incitation fiscale à voter étaient préférables à une amende pour ne pas avoir voté.

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

Les participants ont-ils discuté de la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.)

- Les électeurs n'aiment généralement pas l'idée du vote en ligne, se disant surtout inquiets en raison des lacunes sur le plan de la sécurité. Toutefois, les électeurs ont reconnu que le vote en ligne ferait augmenter l'accessibilité au vote, ce qui représente un avantage important.
- Des participants ont soutenu que l'incidence du vote en ligne sur la participation électorale et sur l'intégrité électorale dans d'autres administrations devrait être étudiée.
- Les électeurs estiment que le vote en ligne devrait être instauré comme option de plus aux pratiques de vote actuelles (solution de rechange aux bulletins de vote postaux), et non comme seule option.
- Certains électeurs ont dit craindre qu'un vote en ligne répandu puisse entraîner un grand nombre de suffrages exprimés sous la contrainte, car le secret des bulletins de vote ne serait plus protégé.

D'autres sujets majeurs ont-ils été soulevés par les participants? (c.-à-d. référendum, représentation des femmes/minorités, accessibilité, taux de participation, etc.)

- Tous s'entendaient pour dire que les électeurs ne veulent pas de référendum sur la réforme électorale. Ils croient que le gouvernement devrait être tenu responsable de l'application de cette promesse électorale et qu'un motif justifie l'existence de notre démocratie représentative. Certains ont dit craindre que sans connaissance exhaustive de ce sujet complexe, de nombreux électeurs puissent prendre une décision inopportune (Brexit a été cité comme exemple justificatif.).
- Les électeurs sont favorables à l'abaissement de l'âge de voter et à l'augmentation du nombre de programmes et de cours d'éducation dans les écoles publiques pour amener les jeunes à participer davantage au processus politique canadien. Des participants ont fait valoir que le gouvernement fédéral devrait rendre obligatoire la formation civique dans les écoles, en faisant observer que seule l'Ontario offre actuellement un cours de civisme obligatoire à l'école secondaire.
- Des électeurs veulent un processus de sélection de leurs candidats locaux plus ouvert. Certains avaient l'impression que des partis choisissent les candidats d'après les votes d'un très petit nombre de personnes, ce qui ne se traduit pas toujours par des choix de haute qualité le jour de l'élection.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES CLÉS DES PARTICIPANTS

- **L'élément le plus important est de créer une forte corrélation entre le vote populaire et l'attribution de sièges à la Chambre des communes sans sacrifier la simplicité du vote.**
- **Habilitation des députés d'arrière-ban et création d'outils pour tenir les députés responsables.**
- **Rejet du vote en ligne, du vote obligatoire et d'un référendum.**
- **Ouverture face à l'abaissement de l'âge de voter et nominations de candidats plus ouvertes.**

Présentation du rapport au Comité spécial de la réforme électorale (ERRE)

Date : 14 octobre 2016

Signature du (de la) député (e)

**(Signature)
(Nom)**

Les rapports doivent être soumis aux greffières du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.

Veillez noter que ce document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site Web du Comité.

Veillez faire parvenir au :

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca**

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016